



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



## Les parlements et les droits des femmes : Mettre en œuvre la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, donner corps à la Déclaration universelle des droits de l'homme pour tous

Table ronde parlementaire organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

22 juin 2023, 9 h-16 h (HAEC, événement hybride)

### QUESTIONS D'ORIENTATION

Après les exposés des intervenants, les participants à la table ronde seront invités à réfléchir et à **faire connaître leurs expériences** sur les sujets ci-après.

- **Séance 1 : La Déclaration universelle des droits de l'homme et le rôle du parlement dans l'élimination des obstacles à la participation pleine et égale des femmes à la prise de décision politique à tous les niveaux**
  - *Quelles mesures législatives peuvent conduire à la parité hommes-femmes dans la prise de décision politique ? Quels sont les défis liés à l'adoption d'une telle législation et à son application, et comment peuvent-ils être surmontés ?*
  - *Comment votre parlement aborde-t-il la question de la violence sexiste à l'égard des femmes en politique, en ligne et hors ligne ? Que reste-t-il encore à faire ?*
  - *Quelles mesures faut-il prendre pour que les femmes puissent participer sur un pied d'égalité aux négociations de paix et aux efforts de consolidation de la paix ?*
- **Séance 2 : La Déclaration universelle des droits de l'homme et le rôle du parlement dans l'égalité d'accès des femmes au travail décent**
  - *Quelles mesures législatives et autres votre parlement prend-il pour garantir le droit à un travail décent et à la protection sociale dans tous les secteurs d'activité, y compris dans le secteur informel ?*
  - *Quelles mesures votre parlement prend-il pour veiller à ce que les femmes, y compris les travailleuses migrantes, ne soient pas soumises à des formes d'exploitation par le travail ?*
  - *Quels mécanismes votre parlement met-il en place pour remédier à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, et pour veiller à ce que le travail domestique non rémunéré soit réparti plus équitablement entre les hommes et les femmes ?*
- **Séance 3 : La Déclaration universelle des droits de l'homme et le rôle du parlement dans la promotion de l'égalité des sexes dans et par l'éducation**
  - *Quelles mesures votre parlement prend-il pour éliminer les obstacles rencontrés par les filles lorsqu'il s'agit d'accéder à l'enseignement primaire et secondaire et de le terminer ?*
  - *Comment votre parlement veille-t-il à ce que les programmes scolaires luttent contre les stéréotypes de genre et promeuvent une culture de l'égalité ?*
  - *Comment les parlements peuvent-ils exploiter les opportunités et relever les défis liés à l'utilisation croissante des technologies et de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et les systèmes d'information ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de législation permettant de rendre les avancées technologiques et l'IA sensibles au genre ?*

En fonction de la quantité de personnes souhaitant s'exprimer, les participants disposeront de deux à trois minutes pour leurs interventions.